

Traduction anglais-français II

Titulaires

Alba-Lucia OCAMPO LAGO (Coordonnateur), Géraldine LONNOY, Aude PICCOLO, Laurence ROBERFROID, Jean-Manuel ROY, Carole SPERONI et Isabelle WANT

Mnémonique du cours

TRAD-B3010

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Anglais

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

- > Traduction d'articles de presse présentant différents niveaux de langue, de registres et traitant de domaines variés ;
- Développement des techniques traductives, acquisition du mécanisme de transfert traductif (déverbalisationreformulation), mise en évidence des différences stylistiques entre l'anglais et le français, sensibilisation aux pièges de l'anglais (calques, absence de mots liens, spécificités propres à la langue, difficultés d'ordre lexical, etc.).

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

A l'issue de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable

- > de traduire en français un article de presse à caractère général dans toutes ses nuances;
- > de rédiger une traduction présentant un haut degré de correction lexicale, grammaticale et stylistique, et respectant le registre d'un périodique de qualité;
- > de concilier les impératifs de rapidité et de rigueur.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- > Enseignement en présentiel ou à distance (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires). La participation aux activités d'enseignement est indispensable ;
- > Ateliers :
- > Comparaison et analyse critique des traductions faites par les étudiants à domicile ;
- Mise en évidence des différences stylistiques entre l'anglais et le français;

> Travaux individuels et / ou travaux de groupe.

Contribution au profil d'enseignement

- > Maîtriser et utiliser des connaissances linguistiques théoriques et pratiques dans le domaine de la traduction;
- > Mobiliser les savoir-faire théoriques et pratiques propres à la traduction.

Références, bibliographie et lectures recommandées

DELISLE, J. (2013) *La traduction raisonnée: manuel d'initiation à la traduction professionnel de l'anglais vers le français.* 3e édition, Presses de l'Université d'Ottawa.

GRELLET, F. (2014) Initiation à la version anglaise. 4e édition, Hachette Education.

HIERNARD, J.-M. (2003) Les règles d'or de la traduction anglais-français - français-anglais. Ellipses.

MEERTENS, R. (2011) *Pratique de la traduction d'anglais en français.* Chiron.

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Géraldine LONNOY - Geraldine.Lonnoy@ulb.be
Alba OCAMPO LAGO - Alba.Ocampo.Lago@ulb.be
Aude PICCOLO - Aude.Piccolo@ulb.be
Laurence ROBERFROID - Laurence.Roberfroid@ulb.be
Jean-Manuel ROY - Jean-Manuel.Roy@ulb.be
Carole SPERONI - Carole.Speroni@ulb.be
Isabelle Want - Isabelle.Want@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Évaluation formative pendant le cours

Évaluation continue certificative durant le quadrimestre Les modalités d'évaluation peuvent différer en fonction du/de la titulaire.

L. Roberfroid

Évaluation continue comportant des traductions à remettre chaque semaine (travail journalier) et une épreuve de traduction organisée en fin de quadrimestre.

Modalités exactes communiquées en début de quadrimestre et disponibles sur l'UV.

A. Ocampo Lago

Évaluation formative durant les cours. Évaluation certificative lors des séances du 24 octobre et du 12 décembre. La première évaluation compte pour 30% de la note et la deuxième évaluation compte pour 70%. En cas d'absence dûment justifiée avec remise des documents justificatifs auprès du secrétariat de filière, la deuxième évaluation comptera pour 100% de la note.

A. Piccolo

Évaluation formative pendant les cours. Première évaluation certificative pendant la semaine intermédiaire (30 % de la note). Deuxième évaluation certificative obligatoire organisée en fin de quadrimestre (70 % de la note). Les instructions précises seront fournies en début de quadrimestre et reprises sur l'UV. En cas d'absence à la première évaluation, la deuxième évaluation comptera pour 100 % de la note.

JM Roy

Évaluation formative durant les cours. Évaluation certificative lors des séances du 24 octobre et du 12 décembre. La première évaluation compte pour 30% de la note et la deuxième évaluation compte pour 70%. En cas d'absence dûment justifiée avec remise des documents justificatifs auprès du secrétariat de filière, la deuxième évaluation comptera pour 100% de la note.

C. Speroni

Évaluation formative durant les cours. Évaluation certificative intermédiaire lors de la séance de la semaine du 23 octobre et évaluation certificative finale lors de la séance de la semaine du 11 décembre. La première évaluation compte pour 30% de la note et la deuxième évaluation compte pour 70%. En cas d'absence dûment justifiée avec remise des documents justificatifs auprès du secrétariat de filière, la deuxième évaluation comptera pour 100% de la note.

G. Lonnoy

Évaluation formative durant les cours. Deux évaluations certificatives sont prévues : l'une lors de la séance du 27 octobre et l'autre lors d'une séance organisée en fin de quadrimestre. La première évaluation compte pour 30% de la note et la deuxième évaluation compte pour 70%. En cas d'absence dûment justifiée

avec remise des documents justificatifs auprès du secrétariat de filière, la deuxième évaluation comptera pour 100% de la note.

I. Want

Evaluation formative durant les cours ainsi que sous forme d'un travail à rendre entre la semaine 6 et la semaine 8. Evaluation normative durant la dernière semaine intermédiaire du premier quadrimestre, soit le vendredi 22 décembre 2023, à l'heure et dans le local prévus pour le cours.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Pour valider l'unité d'enseignement, l'étudiant doit obtenir une note globale égale ou supérieure à 10/20.

Premier quadrimestre: évaluation continue certificative,

Deux évaluations au cours du 1er quadrimestre

PAS D'EXAMEN EN SESSION DE JANVIER NI DE MAI-JUIN

Deuxième session

Si la note de l'UE est inférieure à 10/20 en fin de premier quadrimestre (en décembre), un rattrapage est organisé en deuxième session (examen écrit individuel uniquement, organisé pendant la session prévue au calendrier académique). L'étudiant.e ne représente que la partie de l'UE pour laquelle la note obtenue est inférieure à 10.

Les modalités de l'évaluation continue et les dates des épreuves seront précisées en début de quadrimestre sur la page UV de chaque titulaire.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-LGERM | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Germaniques | bloc 3, BA-LLANG | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale | bloc 3 et BA-TRAD | Bachelier en traduction et interprétation | bloc 3